

Mario Cardinal. *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir : Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre Expression, 2010, 395 p.

Henri Bourassa. *Fais ce que dois : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Henri Bourassa (1910-1932)*, textes réunis et commentés par Pierre Anctil, avec la collaboration de Pierrick Labbé, Sillery, Septentrion, 2010, 383 p.

Sylvie Lacombe

Volume 11, Number 2, Spring 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023377ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023377ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lacombe, S. (2011). Review of [Mario Cardinal. *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir : Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre Expression, 2010, 395 p. / Henri Bourassa. *Fais ce que dois : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Henri Bourassa (1910-1932)*, textes réunis et commentés par Pierre Anctil, avec la collaboration de Pierrick Labbé, Sillery, Septentrion, 2010, 383 p.] *Mens*, 11(2), 116–120. <https://doi.org/10.7202/1023377ar>

Tous droits réservés © Mens, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Mario Cardinal. *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir : Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre Expression, 2010, 395 p.

Henri Bourassa. *Fais ce que dois : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Henri Bourassa (1910-1932)*, textes réunis et commentés par Pierre Anctil, avec la collaboration de Pierrick Labbé, Sillery, Septentrion, 2010, 383 p.

Voici deux livres célébrant le centenaire du journal *Le Devoir* et son fondateur Henri Bourassa. Ce que l'un d'eux gagnera sans doute en succès de librairie, l'autre le compense largement en valeur historique et littéraire. Dans le premier, Mario Cardinal désorganise sa matière biographique en quatre parties : l'une traite d'éléments familiaux (appartenance à la famille Papineau et implication dans la région de Montebello, une ville dont Henri Bourassa fut élu maire en 1890, à l'âge de 22 ans), une autre, de la grande aventure du *Devoir* et de l'influence de la presse quotidienne dans la vie politique canadienne. Puis sont regroupés, dans une troisième partie, les « combats » de Bourassa et, dans la dernière, sont abordés le nationalisme et l'ultramontanisme de sa pensée. Plus thématique que chronologique, ce découpage risque d'induire le lecteur en erreur. Le nationalisme que professe Bourassa et son attachement au catholicisme imprègnent en effet tous ses écrits, du plus bref éditorial au plus documenté de ses ouvrages, en passant par le plus modeste pamphlet et la brochure la plus érudite. Tant et si bien qu'il aurait plutôt fallu commencer par là. Cardinal donne, au contraire, l'impression que Bourassa serait *devenu* profondément croyant, après s'être tourné vers le canadianisme. Puisant abondamment dans la biographie de Robert Rumilly (Chanteclerc, 1953), l'auteur romance tout ce qu'il touche par l'invention de dialogues fictifs, forgés à partir d'articles ou de discours de Bourassa, pour évoquer la censure en temps de guerre, pour effectuer un retour en arrière et plonger artificiellement

Bourassa dans ses souvenirs... L'ouvrage comprend de jolies photos et comporte, non des erreurs proprement dites, mais des contresens d'appellation. Par exemple, l'auteur nomme « Assemblée nationale » ce qui était jusqu'en 1968 l'Assemblée législative du Québec. Quant à Louis Riel, il est présenté comme un Canadien français alors qu'il était chef métis. En outre, Bourassa parlait spontanément des Canadiens français, beaucoup moins de société *québécoise*.

L'ouvrage de Pierre Ancil, plus intéressant et plus sérieux, à l'image du *Devoir* lui-même, réunit et commente soixante éditoriaux marquants de la période où Bourassa en fut le directeur, de 1910 à 1932. Chaque éditorial est précédé d'une mise en contexte et l'ensemble, d'une excellente introduction qui synthétise l'évolution du journal pendant cette période. Sans précédent dans l'histoire journalistique, l'unité de pensée et d'action de Bourassa marque profondément le quotidien de son empreinte, contribuant à élever le niveau de conscience nationale de ses coreligionnaires. Les deux facettes du canadianisme de Bourassa ressortent clairement de la lecture de l'ouvrage. Sur le plan international, le Canada n'a aucune obligation légale ou morale concernant la protection de l'Empire britannique; il n'est tenu qu'à la défense de son territoire. Bourassa combat donc le projet de marine de guerre canadienne (13^e éditorial), celui de la contribution à la flotte impériale (17^e éditorial), la coopération canadienne à la défense de l'Empire (22^e éditorial) et dénonce la menace de conscription obligatoire (25^e éditorial), tout en appelant au respect de l'ordre public après les émeutes du week-end pascal en 1918 (27^e éditorial). Sur le plan de sa composition interne, deuxième facette, la nation forme une totalité britannique, franco-anglaise : une égalité de droit absolue unit les deux « peuples fondateurs », ce qui implique que les minorités franco-catholiques ont droit à des écoles confessionnelles séparées, sur tout le territoire canadien (les 3^e, 5^e, 9^e, 15^e, 16^e, 21^e et 37^e éditoriaux). On voit alors s'ébaucher, au fil des éditoriaux, la lente prise de conscience que les Canadiens français du Québec sont mieux protégés que les autres contre l'intolérance de leurs compatriotes anglo-protestants. La réalité brute,

voire brutale, liée à la précarité des minorités franco-catholiques dans les provinces anglaises annoncent le futur morcèlement de la conscience canadienne-française et le recentrement identitaire autour des frontières québécoises.

Certaines positions du *Devoir* déçoivent inévitablement, parce qu'elles sont éloignées des valeurs actuelles ou parce qu'elles indiquent des combats d'arrière-garde. L'opposition de Bourassa au droit de vote des femmes est de celles-là : pour cet esprit hiérarchique, jugeant la réalité à partir d'un ensemble de valeurs interreliées, la seule égalité admissible est celle qui caractérise les nations devant la toute-puissance divine. Au Canada même, on l'a vu, les deux « peuples fondateurs » sont égaux en droit, bien qu'ils ne le soient pas en valeur. Mais, quand on pénètre l'être organique de la société, l'égalité n'a pas sa place, laquelle est occupée par la complémentarité fonctionnelle et l'étroite interdépendance des classes, des groupes, des genres et des individus (26^e, 32^e et 39^e éditoriaux). Autre position « décevante », la croissance du prolétariat industriel et celle plus générale de la population urbaine horrifient Bourassa, qui a une sainte aversion pour la « masse » – amas informe d'individus anonymes et sans qualité. Suivre le principe de la représentation politique en fonction de la population, c'est vouer le pays à l'instabilité permanente, les députés représentant alors des populations constamment changeantes et les comtés perdant en ville leur caractère d'entité morale et socioéconomique pour n'être plus qu'une transposition politique du nombre. Ici, c'est l'égalité de poids des votes qui n'a pas sa place (39^e, 43^e et 44^e éditoriaux). À défaut de suivre Bourassa, on admettra que ces positions sont cohérentes avec la vision d'ensemble mise en œuvre dans le journal. De plus, ce conservatisme social tenace laisse quand même place à un Louis Dupire, sensibilisant les lecteurs aux divers problèmes sociaux qui accablent Montréal : mortalité infantile élevée, insalubrité des logements et corruption des édiles (42^e, 45^e, 46^e et 54^e éditoriaux). La compilation inclut aussi des éditoriaux d'Omer Héroux (2^e, 6^e, 9^e, 11^e, 12^e, 14^e, 21^e, 33^e, 36, 40^e, 44^e, 47^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e et 60^e éditoriaux), de Georges Pelletier (10^e et 51^e éditoriaux) et

d'Armand Lavergne (5^e éditorial) sur divers sujets de politique internationale, sur la France, la Palestine, l'Inde, l'Irlande, l'Allemagne ou la Louisiane, sur la culture française et aussi sur les difficultés financières du *Devoir*, dont on s'enorgueillit presque les jours d'anniversaire parce qu'elles sont inversement proportionnelles à l'engagement du journal à servir le bien public.

L'interprétation d'Ancil appelle quelques retouches mineures sur les rapports entre religion et politique, complexes et subtils chez Bourassa. Globalement les valeurs religieuses, comme le respect de l'autorité et l'obéissance, ont bien préséance dans sa pensée, mais cette posture admet paradoxalement une autonomie relative du domaine politique où la hiérarchie cléricale s'efface derrière la conscience individuelle, éclairée par la doctrine nationaliste. À ce niveau subordonné, les frontières politiques importent, de sorte que Bourassa n'assimile pas « sans distinction » (p. 35) les communautés franco-américaines et les Cajuns de la Louisiane aux minorités canadiennes-françaises des provinces anglaises. Ces dernières, seules, ont acquis le droit moral et politique, consacré dans la Constitution canadienne, à l'enseignement de leur langue et de leur religion. Et dans le même ordre d'idées, le combat des « Sentinellistes » lui paraît doublement illégitime par leur refus de l'autorité, qui contredit les lois du fonctionnement interne de l'Église catholique et les lois civiles de l'État du Rhode Island. De ce point de vue, la condamnation par Bourassa reste parfaitement conforme à sa position d'ensemble.

Enfin, Ancil parle avec raison de l'anglophilie qui imprègne la pensée de Bourassa, mais décrit à tort le mouvement d'humeur du directeur contre l'impérialisme (notamment dans le 23^e éditorial) en termes de « rupture profonde » (p. 171). En réalité, l'homme a toujours opéré une nette distinction entre l'Angleterre qu'il admire et l'Empire britannique, qu'il qualifie d'excroissance monstrueuse, acquis par la seule violence. La virulence des propos déchaînés contre l'Empire laisse ainsi intacte l'admiration des principes politiques incarnés par la Couronne britannique.

Quelques coquilles se sont glissées dans la transcription des éditoriaux où l'on trouve, par exemple, « volent » pour « votent » (p. 189), « bien » pour « rien » (p. 199), « ouvre » pour « œuvre » (p. 274), ou « jouter » pour « ajouter » (p. 282).

— Sylvie Lacombe
Département de sociologie
Université Laval

Sean Mills. *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 303 p.

Dans *The Empire Within*, l'historien Sean Mills se penche sur une décennie de l'histoire du Québec que l'on aurait cru déjà bien disséquée : les années 1960. Mills trouve toutefois un filon peu exploré, en s'intéressant non pas tant à la Révolution tranquille qu'à ce qui se passait dans ses marges au sein des organisations radicales de gauche. L'originalité de cette recherche réside dans le dévoilement d'un fond idéologique commun à ces groupes, qui provenaient de divers horizons tout en étant, pour la plupart, issus d'une même ville : Montréal. En effet, tous ces militants sont fortement influencés par les théories de la décolonisation que développent des intellectuels comme Jacques Berque, Albert Memmi et Frantz Fanon. Mills s'applique ainsi à montrer comment un discours de la décolonisation québécoise a été élaboré au sein de la gauche montréalaise, puis repris par différents segments de la société afin de réfléchir sur leur condition particulière.

Cette monographie est divisée en deux parties, la première portant sur les années 1963 à 1968, période où est conceptualisé le discours de la décolonisation québécoise. Mills y décrit la situation de Montréal autour de 1960, ville fragmentée, traversée par les divisions économiques, ethniques et linguistiques, ville dont le triste décor mena plusieurs intellectuels à voir dans les théories anti-